

Roissy Le projet de terminal XXL à l'épreuve de la concertation

Le coup d'envoi de la concertation préalable sur le projet de terminal 4 à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. D'une durée de trois mois, elle est placée sous l'égide de quatre garants nommés par la Commission nationale du débat public.

Cette quatrième aérogare doit permettre de répondre à la croissance annuelle du trafic aérien de l'ordre de 2 à 3% au cours des vingt prochaines années. Alors que Roissy a accueilli 70 millions de passagers en 2017, le terminal 4 permettra de recevoir entre 35 et 40 millions de voyageurs supplémentaires par an à l'horizon 2037, soit davantage que l'actuel trafic de l'aéroport d'Orly (32 millions de passagers en 2017).

Le secteur du projet s'étend sur 167 ha, au centre de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, déjà en partie occupés par des activités aéronautiques, comme le terminal 3 qui sera démolit. Outre les bâtiments aéroportuaires (terminal 4, les bagages, les îlots d'embarquement), le projet inclut la réalisation des aires et des voies de circulation des avions, la couverture de la tranchée TGV qui traverse le site, ainsi que la création d'un réseau de dessertes routières et d'un transport en commun interne à la plate-forme.

Ouverture partielle en 2026. L'investissement total s'élève entre 7 et 9 Mds€, entièrement financé par le groupe ADP. À l'horizon 2030, le terminal 4 sera desservi par la ligne 17 du Grand Paris Express reliant Saint-Denis Pleyel au Métro Armand Bréchet et Mairie de St-Denis. Les travaux pourraient débuter en 2021 avec une ouverture partielle en 2025 afin de pallier la saturation des infrastructures existantes. Initialement, celle-ci avait été envisagée pour les Jeux olympiques de 2024. ● R.M.



Yvelines Une école de musique qui casse des briques

Oups 5 Architectes a restructuré l'ancien centre occulaire et d'Émile Zola, à côté de la place de la Foie, sur la dalle des Sept-Mars, pour y installer l'école de musique municipale. L'agence a conservé le principe architectural du bâtiment conçu par Philippe Deslandes, dans les années 1970, en s'attachant à lui

« offrir un visage réajusté et attractif ». Les dalles de couverture en béton armé ont été en partie démolies, des puits de lumière créés, un ouvrage à ossature métallique en porte-à-faux au-dessus de l'entrée ajouté... Les façades restent habillées de briques. Mais celles d'origine, de couleur rouge sombre, ont été remplacées par des briques neuves, avec un traitement des parois en mouchardables devant les fenêtres. D'entreprise SBRG a été chargée de la démolition, la maçonnerie, du gros œuvre et des façades. Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, ont coûté 2 M€177. ● R.M.